

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (arrêté du 21.3.62. - Art. 17).

GARDAN GY 80

CIRCULATION D'ESSENCE

L'expérience ayant montré que, lorsque le moteur du GY 80 est admis à puiser dans plusieurs réservoirs à la fois, le niveau de l'essence peut baisser inégalement, les consignes d'emploi du circuit essence GY 80 sont modifiées comme suit :

a - Appareils équipés de deux réservoirs (aile G + aile D)

L'utilisation de la position "G + D" est interdite. L'indication correspondante du robinet sélecteur doit être supprimée en collant une bande adhésive ou en fixant une plaquette pour la masquer.

Cette indication a été supprimée en usine sur les appareils n^{os} 197 et suivants.

b - Appareils équipés de trois réservoirs (aile G, aile D et AR)

L'utilisation de la position "G + D + AR" est interdite et doit donc être masquée comme indiqué ci-dessus au § a. Cette indication a été supprimée en usine sur les appareils n^s 197 et suivants.

Les consignes d'utilisation sont modifiées comme indiquées au B.S. Socata "Horizon" n^o 28 du 9.67. Il est notamment prescrit de conserver environ 25 l d'essence (30 mn de vol) dans le réservoir AR pour la fin du voyage et l'atterrissage lorsque la consommation estirée pour le vol est supérieure à la quantité contenue au décollage dans chacun des réservoirs AV.

Date : 28.11.67

Matériel : GARDAN GY 80

Référence : 67.40.12.

NOTA - La Fiche de Navigabilité n° 79 est modifiée comme suit :

- Page 4 - § 2.3 :

" Réservoir AR : Capacité unitaire 42 l
" Capacité utilisable 40 l

" Les deux derniers litres ne permettent pas
" d'alimenter le moteur dans toutes les attitudes de vol."

" - Page 6 - § 5 : Consignes d'utilisation des réservoirs

" Epuisement : en version 3 réservoirs :

" - décollage et montée sur les réservoirs AV
" (20 l par réservoir minimum)

" - conserver dans le réservoir AR 25 l d'essence à utiliser pour la fin du voyage et l'atterrissage lorsque la consommation estimée pour le vol est supérieure à la quantité contenue au décollage dans chacun des réservoirs AV".

Cf : Bulletin-Service Socata Horizon n° 28.